Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2020

2020/2207(INI) - 15/12/2020 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative de Sven MIKSER (S&D, EE) sur la mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune - rapport annuel 2020.

Les députés estiment qu'étant donné les menaces actuelles et croissantes à multiples facettes qui pèsent sur la sécurité et la stabilité régionales et nationales de l'UE, une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) plus solide est nécessaire afin de jouer un rôle plus fort et plus pertinent sur la scène internationale.

La pandémie COVID-19 a démontré la vulnérabilité de l'UE et sa dépendance à l'égard des pays tiers. Il est donc nécessaire de fournir une définition formelle commune de l'autonomie stratégique et d'intensifier les efforts de l'UE dans ce sens.

Renforcer la coopération avec les partenaires stratégiques

Le rapport a salué la coopération entre l'OTAN et l'UE pour aider les autorités civiles à contenir la propagation de la pandémie COVID-19. Toutefois, elles sont invitées à renforcer leur coopération mutuelle, y compris entre les missions et les opérations, et à approfondir leur partenariat stratégique.

Une coopération plus efficace de l'UE en matière de sécurité et de défense devrait être considérée comme un facteur qui renforce le pilier européen de l'OTAN et comme un moyen pour l'UE de jouer un rôle plus important dans la garantie de sa propre sécurité.

Le rapport a souligné la nécessité d'une coopération entre l'UE et l'OTAN en vue de parvenir à une approche commune efficace face aux menaces pour la sécurité maritime, telles que la criminalité transfrontalière et organisée, y compris les réseaux de criminalité organisée facilitant le trafic d'êtres humains, d'armes et de drogues, la contrebande, la piraterie maritime.

Tout en se félicitant des progrès du partenariat UE-ONU, les États membres sont invités à contribuer davantage au maintien de la paix des Nations unies.

Les députés ont réaffirmé que, malgré Brexit, le Royaume-Uni reste un partenaire stratégique étroit de l'UE et de ses États membres et qu'il est essentiel de maintenir une coopération forte et étroite en matière de défense et de sécurité. Le Royaume-Uni est encouragé à participer aux missions et opérations de la PSDC.

Renforcer la résilience et la préparation de l'UE

La pandémie COVID-19 a révélé de nouvelles fragilités et tensions mondiales et a amplifié celles qui existaient déjà. À cet égard, l'UE est invitée à renforcer son rôle sur la scène internationale, pour plus d'unité, de solidarité et de résilience européennes, pour une politique étrangère plus cohérente avec un multilatéralisme efficace comme élément central.

Contrecarrer et prévenir de manière proactive les menaces hybrides

L'UE et ses États membres sont instamment invités à développer et à renforcer la sécurité de leurs systèmes d'information et de communication, y compris les canaux de communication sécurisés. Les députés estiment urgent que l'UE introduise une stratégie plus solide pour détecter et contrer de manière proactive les campagnes de désinformation agressives et malveillantes menées à son encontre par des pays tiers et des acteurs non étatiques.

Compte tenu de l'importance croissante de la sécurité spatiale et des satellites, les députés ont souligné l'importance du Centre satellitaire de l'Union européenne et ont chargé l'agence d'analyser et de fournir un rapport concernant la sécurité et/ou la vulnérabilité des satellites de l'UE et des États membres aux débris spatiaux, aux cyberattaques et aux attaques directes de missiles.

Donner à l'Union les moyens de mettre en œuvre la PSDC

Les députés ont regretté le manque d'ambition actuel du Conseil européen dans le cadre financier pluriannuel (CFP) pour les initiatives de sécurité et de défense. Ils ont exhorté le Conseil à rétablir un budget ambitieux pour le Fonds européen de défense (FED) qui est conçu pour renforcer les actions de collaboration et la coopération transfrontalière dans toute l'UE pour la mobilité militaire.

Le rapport a demandé à l'UE de se doter de son propre système de défense antimissile balistique ainsi que d’un système de défense aérienne stratégique intégrée à multiples composantes, également conçu pour contrer les missiles hypersoniques.

Un programme ambitieux de l'UE pour la maîtrise des armements, la non-prolifération et le désarmement au niveau mondial

Rappelant que des régimes internationaux efficaces de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération sont une pierre angulaire de la sécurité et de la stabilité mondiales et européennes, les députés ont exprimé leur inquiétude face aux menaces actuelles qui pèsent sur les valeurs internationales et l'État de droit et à l'érosion potentielle future de l'architecture mondiale de non-prolifération et de désarmement.

Ils ont émis la crainte que le non-respect, le retrait ou la non prorogation des principaux traités de contrôle des armements ne portent gravement atteinte aux régimes internationaux de contrôle des armements qui ont assuré des décennies de stabilité, ne sapent les relations entre les États dotés d'armes nucléaires et ne menacent directement la sécurité européenne.

Les députés ont souligné la nécessité urgente de rétablir la confiance transfrontalière. Ils sont convaincus qu'étant donné que l'UE est de plus en plus ambitieuse dans le domaine de la défense, il est nécessaire de renforcer la convergence, la transparence et la cohérence des politiques d'exportation d'armes des États membres, ainsi que le contrôle public.